



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 août 2020
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : M. Régis FORESTIER, Maire, Xavier BOSSUT, Sophie CURDY, Jean-François GAUDIN, Christine GABARROU, Didier JANCART, Patrick DUNAND, Cyrille JEAN, Nathalie GILSON, Séverine DESEQUELLES, Elise MOGEON, MAURE Nicolas, Nadine MONTFORT, Christine BUCARLES, Arnaud MAGREZ, Arnaud ESNAULT

Absent : néant

Excusés : Sophie VERKARRE, Daniel MERCIER, Mélissa BERTHAUD
Mme Sophie CURDY a été élue secrétaire de séance.

- 1) Il sollicite l'avis du Comité Technique pour la détermination du taux de promotion d'avancement de grade des fonctionnaires dont le nombre maximal pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.
- 2) Il approuve le retrait de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes pour les compétences « gestion et aménagement intégrés des eaux du Bassin versant Giffre et Risse » et « aménagement et gestion des espaces naturels » et par ce fait son retrait du SIVM du Haut-Giffre, et qu'aucune condition financière et patrimoniale ne s'applique à ce retrait.
- 3) En ce qui concerne la création d'un parking en amont de la mairie, il approuve les avenants suivants :
 - avenant n° 1 passé avec la SARL BERTHAUD (lot 1) d'un montant de 16 222,66 € TTC engendré par des modifications intervenues en cours de chantier
 - avenant négatif n° 2 passé avec la SARL GAY CONSTRUCTION (lot 2) pour un montant de – 3014,59 € TTC résultant de travaux modificatifs
 - avenant négatif n°1 passé avec la SARL GAY CONSTRUCTION (lot 3) pour un montant de – 784,15 € TTC résultant de travaux modificatifs.
- 4) Il sollicite une subvention au titre du Contrat Départemental d'avenir et de solidarité pour la réalisation de divers travaux de revêtement sur le réseau routier et l'aménagement d'un local commercial communal pour maintenir un commerce d'épicerie.
- 5) Il accepte la proposition de mission du bureau d'études composé de Muriel CONORD-CARDE, architecte urbaniste et de Christophe DEVOUASSOUX, juriste, pour effectuer un diagnostic du PLU afin d'en analyser l'évolution au regard des objectifs déterminés, dont le montant est estimé entre 4 750 € et 6 025 € HT.
- 6) Afin de régulariser l'emprise foncière du chemin rural d'Asnières d'en bas, il accepte l'acquisition de la parcelle cadastrée A n° 1717 du plan, de 47 m² et appartenant à Mme Brigitte MARSURA au prix de 45,00 le m².

7) Il désigne les membres de la commission de contrôle des listes électorales comme suit :

Mme Sophie CURDY
M Jean-François GAUDIN
M Patrick DUNAND
Mme Nadine MONTFORT
Mme Christine BUCCHARLES

8) Il désigne M. Cyrille JEAN en qualité de correspondant défense.

9) Il désigne Mme Sophie CURDY en qualité de représentante et Mme Nadine MONTFORT en qualité de suppléante du Comité de pilotage du site Natura 2000 du Roc d'Enfer.

10) Il désigne Mme Séverine DESEQUELLES et Mme Christine GABARROU en qualité d'élus référents pour le marché se tenant chaque vendredi.

11) Il accepte la convention de mise à disposition du personnel de l'association « Les Petits Montagnards » pour 5 employés ci-après désignés :

Mme Lise CLEMENT
Mme Marie MARTINEZ-FORESTIER
Mme Thyfène FONTAINE
M. Terry VICTOIRE FERON
Mme Morgane MADEIRA

12) En ce qui concerne la constitution de la commission d'appel d'offres, il désigne les délégués titulaires et les délégués suppléants comme suit :

- délégués titulaires :
 - Mme MOGEON Elise
 - Mme CURDY Sophie
 - M. GAUDIN Jean-François

- délégués suppléants :
 - Mme BUCCHARLES Christine
 - M. JANCART Didier
 - Mme MONTFORT Nadine

Le Maire,
Régis FORESTIER

